

A l'attention des conseillers municipaux
de Saint-Guinoux

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

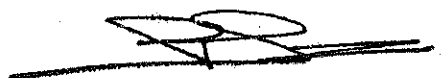
Suite aux élections municipales du 15 mars 2026, je vous prie de bien vouloir assister à la première réunion du conseil municipal le :

**Samedi 21 mars 2026
à 10h à la Mairie**

Ordre du jour

- Election du Maire pour le mandat 2026-2032 ;
- Détermination du nombre d'Adjoint ;
- Election des Adjoint ;
- Lecture de la Charte de l' élu local.
- Délégations du Conseil Municipal au Maire
- Délégations de fonction aux adjoints
- Indemnités de fonction des élus
- Composition des commissions municipales
- Désignation des représentants aux commissions extra-municipales

Le Maire,
Pascal SIMON.





EN CAS D'ABSENCE

Devant la nécessité de nous assurer d'atteindre le quorum nécessaire à la tenue du Conseil, je vous remercie par avance de confirmer votre présence en téléphonant au 02 99 58 80 49 ou par mail à : sg.guinoux@orange.fr

En cas d'absence, vous pouvez donner pouvoir au conseiller municipal de votre choix en retournant en mairie ou par mail, le coupon « pouvoir », joint à la présente, ou le jour même à votre mandataire qui doit s'en munir pour la séance (n'est valable que le coupon original ou numérisé, complété et signé).

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

.....
.....

POUVOIR

Je soussigné(e), déclare être empêché(e) d'assister
à la réunion du Conseil Municipal **du 21 mars 2026**, et donne pouvoir à M/Mme
..... pour voter en mon nom lors de cette réunion.

Fait le

Signature :